

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU LUNDI 25 MARS 2024

Date de convocation : 19 mars 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
Pour la délibération n°24-026 à 24-049 incluse	26	03	07	29

Secrétaire : M. RIVET

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mme TERLEZ, M. BIDAULT, Mme PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, MM. JUBERT, JUHEL, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mme VANDAMNE, M. GAUTIER, Mme LÉMAN, M. BAZIRE, Mme MICHAUD, M. NIEL, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR, RIVET. BRUN, THOMAS Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- Mme KOUYOUMDJIAN ayant donné pouvoir à Monsieur le Maire
- M. Diégo ORTEGA ayant donné pouvoir à M. Philippe BRUN
- Mme Leïla SEGHIR ayant donné pouvoir à M. Sylvain THOMAS

ABSENTS EXCUSÉS :

- Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER

ABSENT :

- M. SAVY

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION :

24-035 Attribution des marchés de travaux pour la construction du gymnase Philippe-Croizon

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE
DES ANDELYS
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

LE

29 MARS 2024

AFFICHÉ

29 MARS 2024

LE

Le Maire

François-Xavier PRIOLLAUD



Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20240325-24-035-DE
Date de télétransmission : 29/03/2024
Date de réception préfecture : 29/03/2024

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20240325-24-035-DE
Date de télétransmission : 29/03/2024
Date de réception préfecture : 29/03/2024

N° 24-035

**ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX POUR LA
CONSTRUCTION DU GYMNASSE PHILIPPE-CROIZON**

RAPPORT

M. Jacky BIDAUL rappelle que le gymnase Maxime-Marchand présente des problématiques fonctionnelles (espace restreint, cheminements, etc.) et réglementaires (notamment d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite). Afin de répondre à ces problématiques et offrir un cadre plus agréable aux utilisateurs actuels du gymnase, la Ville de Louviers souhaite construire un nouvel équipement sportif, en complément de l'actuel, composé de deux espaces principaux : une salle omnisports et une salle de gymnastique.

Au regard de l'avancement des études de maîtrise d'œuvre, une procédure adaptée a donc été lancée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique en vue de la dévolution des marchés de travaux, avec un avis d'appel public à concurrence envoyé le 17 novembre 2023 au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics. A l'issue de la consultation, les offres ont été ouvertes le 19 décembre 2023. Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres établi par le groupement de maîtrise d'œuvre, le pouvoir adjudicateur propose d'attribuer les marchés aux entreprises ayant remis les offres économiquement les plus avantageuses suivantes :

Lots	Entreprises	Montants HT	Montants TTC (TVA à 20% au taux actuellement en vigueur)
Lot n° 1 : gros œuvre - maçonnerie	BOUQUET LD Les Marronniers Les Bourdines 27 200 Vernon	1 013 514,73 €	1 216 217,68 €
Lot n° 3 : couverture et façades double peaux	JOLY 36 rue des Prés 27 590 Saint-Marcel	890 000,00 €	1 068 000,00 €
Lot n° 4 : étanchéité	EBCI Immeuble Galaxie Voie de l'Institut 27 100 Val-de-Reuil	42 514,34 €	51 017,21 €
Lot n° 5 : menuiseries extérieures aluminium - météallerie	ALUBAT ZA des Trois Rivières 76 890 Tôtes	274 263,70 €	329 116,44 €

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20240325-24-035-DE
Date de télétransmission : 29/03/2024
Date de réception préfecture : 29/03/2024

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20240325-24-035-DE
Date de télétransmission : 29/03/2024
Date de réception préfecture : 29/03/2024

	76 800 Saint-Etienne-du-Rouvray		
Lot n° 13 : voirie et réseaux divers Base PSE n° 1 : béton désactivé	COLAS IDFN PI d'Incarville 27 100 Val-de-Reuil	493 849,47 € 8 801,64 €	592 619,36 € 10 561,97 €
Montant total avec la PSE retenue		502 651,11 €	603 181,33 €
Lot n° 14 : espaces verts - clôtures	PINSON PAYSAGE NORMANDIE Voie des Coutures ZAC de la route des Lacs 27 100 Val-de-Reuil	39 994,62 €	47 993,54 €
Total		3 844 237,59 €	4 613 085,11 €

Le lot n° 2 : charpente mixte a été déclaré sans suite. Une procédure a été relancée.

Les marchés comprennent des conditions d'exécution à caractère social. Les titulaires s'engagent à réserver 7 % des heures à l'insertion professionnelle :

Lots	Nombre d'heures
Lot n° 1	1176 heures
Lot n° 3	1166 heures
Lot n° 4	77 heures
Lot n° 5	405 heures
Lot n° 6	298 heures
Lot n° 7	145 heures
Lot n° 8	132 heures
Lot n° 9	85 heures
Lot n° 10	49 heures
Lot n° 11	209 heures
Lot n° 12	439 heures
Lot n° 13	670 heures
Lot n° 14	77 heures

Les membres du Conseil sont donc invités à :

- attribuer les marchés,
- autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les marchés correspondants,
- autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les avenants en moins-value, ou dépourvus d'incidence financière, ou générant une plus-value inférieure à 5 % des marchés initiaux.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

Vu la décision n° DSTD21037, du 4 juin 2021, attribuant une mission de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage au bureau d'études CUBIK, sis 36 rue Bernard Chédeville, 27 100 Le Vaudreuil,

Vu la délibération n° 23-005, du 6 février 2023, attribuant au groupement Atelier Féret & Fréchon architectes / Reber / Kube structure / Technic consult / Impact acoustic / ViaMap / LLE coordination, sis 16 rue du Bailliage, 76 000 Rouen, la mission de maîtrise d'œuvre relative à la construction d'un nouveau gymnase au sein du complexe sportif Maxime-Marchand.

Considérant la proposition du pouvoir adjudicateur ;

ATTRIBUE les marchés aux entreprises susmentionnées ;

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les marchés correspondants ;

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les avenants en moins-value, ou dépourvus d'incidence financière, ou générant une plus-value inférieure à 5 % des marchés initiaux.

Adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme

Le Maire,



François-Xavier PRIOLLAUD